

2010

Le Conservatoire du littoral

Les lacs du Grand Est

Le domaine terrestre et maritime protégé
par le Conservatoire du littoral



Conservatoire du littoral

134 000 hectares, soit 1000 kilomètres de rivages
en métropole et dans les départements d'outre-mer.

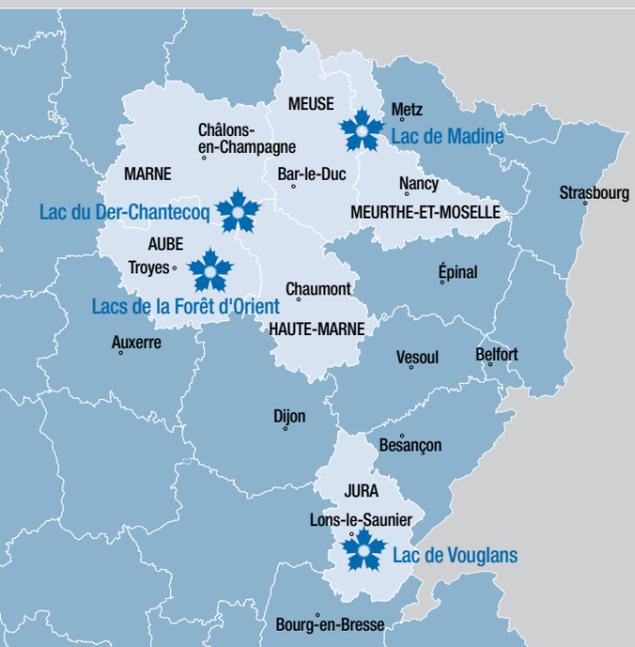
Les lacs du Grand Est

Le nord-est de la France est ponctué de quatre grands lacs, initialement destinés à l'alimentation en eau des principales agglomérations (Paris et Metz) ou à la production d'électricité. Ils se sont depuis parfaitement intégrés aux paysages, venant enrichir leur patrimoine biologique.

Ces espaces, créés voici moins d'un demi-siècle, font désormais totalement partie du paysage; seul l'important marnage (variation du niveau entre les hautes et les basses eaux) sur les rives les plus abruptes atteste

de leur surimposition, comme à Vouglans, dans le Jura. Les franges des vastes lacs de plaine ont souvent été colonisées par les roselières et les saulaies, opérant ainsi une transition harmonieuse avec les forêts avoisinantes ou les domaines voués

à la culture. En Champagne ou en Lorraine, les immenses plans d'eau (plus de 4800 ha pour le Der) ont modifié certains équilibres écologiques en captant, par exemple, des flux considérables d'oiseaux migrateurs. Les grues cendrées, les oies et les canards ont adopté de nouvelles habitudes. Ils apprécient les lacs comme autant de zones d'hivernage ou de haltes migratoires. Ce constat a d'ailleurs localement permis le développement d'une industrie touristique autour de l'oiseau. En outre, le maillage de petites zones humides (étangs et prairies), qui existait depuis des siècles au sein des plates étendues de la Champagne humide ou de la Woëvre, s'est subitement trouvé raccordé, fonctionnant en interaction avec le lac voisin. Et les oiseaux apprécient de pouvoir s'abriter ou se nourrir sur des étangs périphériques. Cette complémentarité nouvelle est facteur d'une importante richesse biologique.



Un laboratoire à ciel ouvert

Pour le Conservatoire du littoral, les terres de l'Est constituent un formidable lieu d'étude pour l'aménagement et la gestion de sites très sensibles et réactifs. Les expériences conduites en matière de restauration des milieux naturels et de modalités d'accueil du public au cœur de grandes zones classées en réserve nationale de chasse et de faune sauvage ont même été « exportées ». Elles bénéficient désormais aux délégations côtières de l'établissement. Le partenariat est déjà ancien avec les agences de l'eau et les collectivités, qui accompagnent le Conservatoire sur des projets novateurs (réhabilitation des zones humides, évaluation des plans de gestion, schémas de fréquentation). Les comités de gestion, dont certains fonctionnent depuis 1994, sont quant à eux des lieux de concertation avec les acteurs institutionnels, techniques, financiers et les usagers. L'intervention du Conservatoire a évolué au fil des années, générant toujours davantage d'enthousiasme et d'envies.



Étangs de Pannes
 ✨ 23 hectares
 Communes: Pannes, Essey-et-Maizerais

Étang du Grand Montfaucon
 ✨ 29 hectares
 Commune: Heudicourt-sous-les-Côtes
 Gestionnaires communs: Office national de la chasse et de la faune sauvage, Conservatoire des sites lorrains.



© Guillaume Vitte/ONCFS



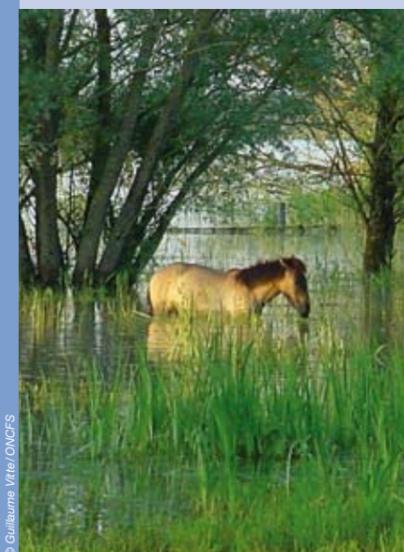
Lac de Madine (Meuse et Meurthe-et-Moselle)

Le lac de Madine, réservoir d'eau potable de la ville de Metz, étire d'étranges tentacules vers l'ouest et gonfle son ventre vers l'est. Dans un pays fortement marqué par l'histoire et les batailles de la Première Guerre mondiale, ce lac est dominé par le mémorial américain érigé sur la butte de Montsec, témoignage de reconnaissance éternelle envers les troupes débarquées d'outre-Atlantique en 1917 pour, notamment, résorber la « poche de Saint-Mihiel ». Là aussi, un réseau d'étangs anciens se trouve aujourd'hui connecté avec

le plan d'eau principal. Ces zones humides périphériques sont en lien et abritent une richesse biologique tout à fait remarquable. Une réserve nationale de chasse et de faune sauvage couvre de grands espaces et permet une surveillance et un suivi réguliers. Sur les terrains du Conservatoire du littoral, une première expérience de cogestion entre un établissement public national (ONCFS) et une association professionnalisée à vocation environnementale (Conservatoire des sites lorrains) vient d'être lancée. L'objectif est de mutualiser des expériences et de créer une émulation entre des structures aux compétences complémentaires.

Lac du Der-Chantecoq (Marne et Haute-Marne)

Plus grand lac artificiel de France (4800 ha), plus grande réserve nationale de chasse et de faune sauvage, le lac du Der collectionne les records. Créé en 1970 par la ville de Paris en dérivation de la Marne pour limiter les crues du bassin de la Seine et alimenter



© Guillaume Vitte/ONCFS

la région parisienne en eau potable, il s'apparente en certains endroits à une véritable mer intérieure. Si proche de la capitale et si dépaysant... surtout lors des migrations et durant l'hivernage. Des dizaines de milliers d'oiseaux fréquentent alors l'immense cuvette et ses berges, les cultures et les étangs avoisinants. Le Der est en effet caractérisé par un chapelet de zones humides périphériques aux fonctionnalités souvent complémentaires et propices au développement d'une importante diversité biologique. Le Conservatoire a acquis près de 410 ha à ce jour, dont les trois quarts concernent les milieux humides. Une démarche ambitieuse de gestion est conduite depuis 1994: évaluation régulière du plan de gestion, comité de gestion actif, valorisation des suivis scientifiques. Mais la forte dynamique végétale oblige à des interventions décennales lourdes pour éviter la fermeture naturelle des pièces d'eau et leur banalisation. Le partenariat financier est particulièrement important avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Région Champagne-Ardenne. Les gestionnaires mettent



en commun leurs différences pour obtenir davantage d'efficacité (syndicat mixte, ONF, ONCFS), ceci sans oublier les usagers traditionnels (agriculteurs, associations de chasse et de pisciculture).

Étangs d'Outines et Arrigny
 ✨ 274 hectares
 Communes: Outines, Arrigny, Giffaumont-Champaubert, Châtillon-sur-Broué

Bois des Moines
 ✨ 79 hectares
 Commune: Giffaumont-Champaubert

Forêt de l'Argentolle
 ✨ 53 hectares
 Commune: Arrigny
 Gestionnaires communs: Syndicat mixte d'aménagement touristique du lac du Der, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national des forêts (espaces boisés relevant du régime forestier).

Lacs de la Forêt d'Orient (Aube)

De manière encore plus marquée que sur le Der, la forêt enserme les trois lacs successifs, le plus récent ayant vu le jour en 1990 avec la même vocation que leur grand voisin. Les chênes sont ici parmi les plus majestueux de Champagne-Ardenne, témoignant de la fertilité du terroir. Les oiseaux se font plus discrets qu'au Der mais la richesse en nombre d'espèces et d'habitats est identique. Une réserve naturelle gérée par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient côtoie une autre réserve nationale de chasse et de faune sauvage, suivie par l'ONCFS. Le gros gibier (sanglier, chevreuil, cerf) est régulé au sein de ces réserves car il devient vite surabondant. Paradis des promeneurs, des naturalistes et tout simplement des amateurs de nature à l'état brut, les espaces de la Forêt d'Orient possèdent une forte personnalité et donnent envie de s'y plonger plus intensément, en se faisant accompagner par des professionnels de l'environnement.



Bois des Hauts Guets

✿ 14 hectares - *Commune*: Brévonnes - *Gestionnaires*: Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, Office national des forêts



Lac de Vouglans (Jura)

Lorsqu'on imagine les gorges de la haute vallée de l'Ain avant 1963, on est pris de vertige, tant le paysage actuel fait déjà apparaître près du barrage d'impressionnantes murailles de calcaire. Le lac de Vouglans s'allonge, tel un immense serpent, sur une vingtaine de kilomètres, tout en conservant une faible largeur, cas sans doute unique en France. Ensermé dans des forêts et des plateaux argileux en proie à l'abandon agricole et encaissé



dans les anciennes gorges de l'Ain, ce vaste espace naturel se découvre subitement. La faille est démesurée. La rivière a creusé son cours en adoucissant les angles au fil des millénaires mais la dureté de la roche a entraîné un tracé sinueux. Il est alors aisé de faire le parallèle avec les gorges du Verdon, l'état forestier en moins. Le Conservatoire du littoral a fait exception à la règle en acquérant, fin 2007, près de 56 ha de terrains communaux à Pont-de-Poitte. Le plan de gestion qui vient d'être rédigé permet désormais de disposer d'une « feuille de route » négociée avec les partenaires locaux. Outre la résorption de l'ancienne décharge de matériaux inertes, le principal défi est de reconquérir des espaces ouverts car ils sont les plus riches en matière de biodiversité. De nombreuses espèces en raréfaction s'y sont réfugiées. Enfin, un laboratoire expérimental est disponible afin de démontrer un savoir-faire, aussi bien en matière de génie écologique

que de valorisation pédagogique vis-à-vis du public et de gouvernance (animation du comité de gestion dans le cadre d'une évaluation permanente).



Sous-les-Côtes

✿ 56 hectares
Commune: Pont-de-Poitte
Gestionnaires: Office national des forêts (ONF), Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté

Rives de Bellecin

✿ 2 hectares
Commune: Orgelet
Gestionnaire: ONF

Rives de Barésia

✿ 1 hectare
Commune: Barésia-sur-l'Ain
Gestionnaire: ONF

Conservatoire du littoral

27, rue Blanche
75009 Paris
Tél : 01 44 63 56 60
Fax : 01 44 63 56 76
direction.paris@conservatoire-du-littoral.fr

La Corderie Royale
BP 10137
17306 Rochefort Cedex
Tél : 05 46 84 72 50
Fax : 05 46 84 72 79
direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr

Délégation Lacs
BP 18
Verdex, chemin de la Grande-Roche
73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 60 76 30
Fax : 04 79 44 87 26
lacs@conservatoire-du-littoral.fr

Conception graphique :
Bayard Nature et Territoires

Impression :
Imprimerie CALLIGRAPHY-PRINT (35)

Photo de couverture : Jean-Pierre Formet
Photos : Jean-Philippe Deslandes/CdL